COMMUNE DE
VAL DE BAGNES

COMMUNIQUE DE PRESSE

Autorités communales

Date 18 novembre 2026

Service médical de Verbier et son intégration dans la politique de santé de Val de Bagnes

À la suite d'un postulat du Conseil général consacré au service médical de Verbier et à son intégration dans la politique de santé du Val de Bagnes, la Commune a confié à la HES-SO une analyse approfondie de l'offre et des besoins en soins sur son territoire. Les résultats de cette étude ont été présentés aux Conseillères et Conseillers généraux lors du plénum du 18 novembre 2026.

Cette démarche s'est appuyée sur une revue de la littérature, une cartographie des prestataires, des entretiens avec les acteurs institutionnels et professionnels ainsi qu'une vaste enquête auprès de la population. Au total, 2'895 réponses ont été recueillies, soit un taux de réponse de 48 %.

Les résultats mettent notamment en évidence la nécessité de pérenniser l'offre médicale à Verbier, de renforcer l'accompagnement des personnes âgées et le maintien à domicile, ainsi que d'améliorer l'information destinée à la population. Ils soulignent également que le recours en premier lieu à la télémédecine ou aux pharmacies n'est pas encore suffisamment ancré.

Sur la base de cette étude, la Commune entend poursuivre cinq priorités :

- analyser, avec le Canton et les médecins de Verbier, le besoin d'une permanence médicale en dehors des heures ouvrables, en s'appuyant sur les services d'orientation et de télémédecine existants ;
- favoriser la collaboration entre la Maison de la Santé du Grand Entremont et les médecins de Verbier, notamment pour clarifier la prise en charge des résidentes et résidents secondaires ;
- soutenir l'accompagnement des personnes âgées et les associations bénévoles actives dans ce domaine ;
- améliorer l'information sur l'offre existante, en plusieurs langues, à destination de la population locale et touristique ;
- associer les pharmacies à l'information et à la coordination locales.

L'information constitue ainsi un axe important de la démarche. La rubrique consacrée aux médecins et aux services de garde sur le site internet communal est désormais plus facilement accessible grâce à l'adresse www.valdebagnes.ch/sante

Secrétariat général
Route de Clouchèvre 44, 1934 Le Châble VS
Tél. +41 27 777 11 00 - secretariatgeneral@valdebagnes.ch
www.valdebagnes.ch

Cité de l'énergie Gold
Valais excellence

Découvrez ou redécouvrez cet espace qui rassemble les informations utiles pour mieux vous orienter dans l'offre de soins disponible. Vous y trouvez également la synthèse de l'étude HES-SO.

La Commune entend également renforcer la visibilité du numéro **0848 200 300**, destiné aux urgences médicales non vitales.

La mise en œuvre de ces priorités reposera sur une collaboration entre la Commune, le Canton, les prestataires de soins, les acteurs touristiques et les associations locales, dans le respect des compétences de chacun et de l'autonomie des structures privées.

L'objectif est clair : mieux faire connaître l'offre existante, faciliter l'orientation de la population et contribuer à pérenniser une offre de soins adaptée aux besoins du Val de Bagnes.

Commune de Val de Bagnes

Fabien Sauthier
Président de Commune
079 424 78 28

Stève Léger
Chef de projet en communication
079 260 63 00